

Oyat

Nomination de deux Counsels au sein de l'équipe Grands Projets & Transition Ecologique

PARIS (11 janvier 2024) – Le cabinet Oyat a le plaisir d'annoncer la nomination au 1^{er} janvier 2024 de Claire Manouvriez et d'Arnaud Marroni en tant que Counsels au sein de leur bureau parisien.

Claire Manouvriez est avocate au Barreau de Paris depuis 2016. Claire intervient pour le compte de personnes publiques et d'opérateurs économiques, en conseil comme en contentieux, en droit public des affaires. Claire intervient plus particulièrement en matière de mobilité (ferroviaire, aéroportuaire, routière, portuaire), notamment pour la mise en œuvre des politiques publiques et la gestion et l'exploitation des services.

Avant de rejoindre Oyat, Claire a exercé au sein du département droit public des affaires du cabinet Latournerie Wolfrom Avocats (2016-2022).

Arnaud Marroni, quant à lui, après avoir exercé au sein d'un établissement public d'Etat, est devenu avocat en 2018.

Arnaud accompagne les personnes publiques et les opérateurs économiques dans la mise en œuvre de leurs compétences et la structuration de leurs projets. Il intervient en conseil comme en contentieux particulièrement dans le cadre de projets immobiliers et de valorisation domaniale (montage et ingénierie contractuelle, acquisition, cession, montages locatifs, promotion immobilière et construction, structuration de véhicule de portage, maîtrise foncière, urbanisme et aménagement), de montages contractuels complexes ou de grands projets d'infrastructures (contrats et marchés publics, création de structures d'économie mixte).

Avant de rejoindre Oyat, Arnaud a pratiqué au sein du cabinet Latournerie Wolfrom Avocats (2017-2022).

En mutualisant l'expertise et la méthode collaborative de nos équipes, nous avons structuré au bénéfice de nos clients des offres transversales répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain dans les domaines suivants : Mobilités durables, Transition écologique & énergétique, Grands Projets & Infrastructures, et Opérations immobilières.

À PROPOS D'OYAT

Aussi bien en conseil qu'en contentieux, les avocats d'Oyat cherchent à atteindre l'excellence. Passionnés par leur métier, le droit, innovants, créatifs et enthousiastes, les avocats d'Oyat s'engagent avec leurs clients sur le long cours pour les aider à sécuriser leur stratégie de développement et anticiper les difficultés de leur secteur. Parce nous concevons avant tout notre intervention comme un partenariat, nous mettons à votre disposition notre réseau d'experts financiers, techniques et stratégiques, que ce soit en France ou à l'international.

Le cabinet compte désormais avec une équipe pluridisciplinaire et expérimentée de près de 25 professionnels. Oyat est un cabinet d'avocats à l'esprit pionnier, un vivier de talents rassemblant des professionnels reconnus pour leur excellence en Corporate, M&A, Private Equity, Droit Public des Affaires, Droit de l'environnement, Droit de l'énergie, Digital et IP, Droit Commercial, Droit Immobilier et Contentieux.

Chacun y travaille avec agilité, en France comme à l'international, en s'appuyant sur un réseau étendu d'experts situés principalement en Europe, en Asie et aux États-Unis pour offrir à chaque client l'accompagnement stratégique et opérationnel exigé. Pour plus d'informations : www.oyat.law